



PLU

Urbanisme et Cartes

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

Les avantages de ce nouveau service :

- Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier,
- Les échanges simplifiés : les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne,

Le portail en ligne pour le dépôt de vos demandes d'autorisations d'urbanisme est accessible sur le lien : <https://sve.sirap.fr>

Pour toute question relative à ce nouveau dispositif, vous pouvez contacter directement la mairie aux horaires d'ouverture habituels au 04 76 64 74 16 ou par courriel : mairie@albenc.fr

+ d'info: <https://sve.sirap.fr>

En savoir plus: [Accès au guide pratique](#)

En savoir plus

- [Document pdf à téléchargerurbanisme \[pdf - 540,87 Ko\]](#)

DOSSIERS DU PLAN D'URBANISME

En raison du volume important de certaines pièces constituant le dossier, des documents relatifs notamment au schéma d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ne seront pas disponibles en ligne. L'intégralité du dossier est disponible à la consultation du public, en version papier, en mairie de L'ALBENC.

L' APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 MARS 2020

- La délibération du conseil municipal du mardi 18 mars 2020 portant approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme

LES DOCUMENTS LIES AU P.L.U.

- Les 4 OAP: (LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENTS ET DE PROGRAMMATIONS)
- Secteur 1 : Pied du Château
- Secteur 2 : La Gare
- Secteur 3 : Le Sablon
- Secteur 4 : AR Malan
- Légende des OAP.
- Descriptif des 4 OAP
- Le règlement du PLU
- La carte de zonage de la totalité du territoire communal
- La carte de zonage (centre bourg)
- La carte des risques naturel du PLU mairie 2020 (cartes des aléas)
- Le rapport de présentation du PLU incluant LE PADD: Projet d'Aménagement et de Développement Durable. (Trop lourd en version numérique)
- Notice des eaux pluviales
- Plan de zonage des Eaux Pluviales. (Trop lourd en version numérique)
- La carte des réseaux eaux pluviale et usées
- Le règlement des Eaux Usées. Compétence communauté de communes. (Version numérique non disponible)
- 02/2025: Ajout du projet non définitif de la carte des aléas du futur PLUi (Carte déjà opposable)

Le P.L.U est la référence pour l'instruction de toutes les demandes en lien avec l'urbanisme (Certificat d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Déclaration de Travaux, Permis d'aménager et Permis de Construire).

Les Cartes

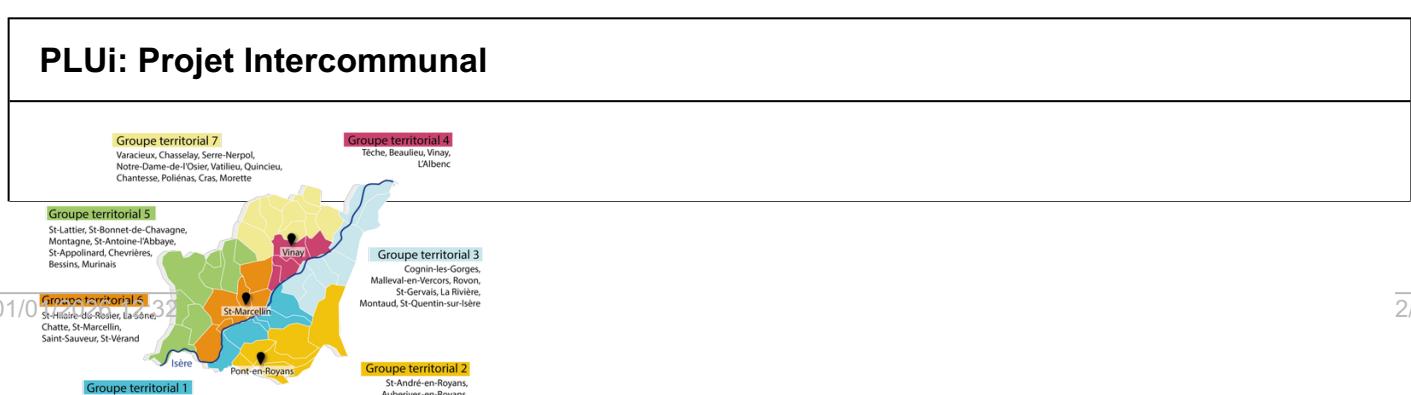
LES CARTES

Accès au CADASTRE : Rubrique "grand public" puis déplacer, zoomer et cliquer vers la commune de l'Albenc

D'autres plans:

Voici le plan communal que vous pouvez également trouver en version papier à la mairie.

Pour connaître les limites de la commune . (Site Géoportail): Zoomer pour avoir une vue précise



PLUi : Organisation intercommunale

Cliquez pour voir PJ:

Consulter le [site de la communauté de communes](#):